

relations avec les parents

Afin d'entamer le dialogue "parents-enseignant-élèves" en début d'année, je fais parvenir aux parents, après l'avoir commentée en classe et lorsque l'organisation coopérative du travail commence à se mettre en place, une lettre où sont définis les axes principaux de travail, de contrat de travail et d'évaluation.

Cette lettre contient également des propositions visant à intéresser davantage les parents à la vie de la classe.

André SPRAUEL
professeur de français
classe de

Collège de Hoerdt, le

OBJET: LE TRAVAIL EN FRANCAIS - LA NOTATION - ROLE DES PARENTS

Madame, Monsieur,

A/ LE TRAVAIL EN FRANCAIS.

Les élèves organisent librement une partie de leur travail, mais ils ont toujours quelque chose à faire en français. Rythme minimum par période de douze heures de cours (15 jours): un travail écrit personnel, un travail de langue sérieux, être toujours en train de lire un livre, travailler toujours à une réalisation orale destinée à être montrée en classe (pour le détail des activités écrites et orales, voir les codes du plan de travail).

La vie de la classe repose autant sur les élèves que sur le professeur. Les travaux destinés à la classe doivent être présentés aux moments fixés en commun. Les contrats personnels doivent être respectés. Le travail est évalué et discuté en classe, par tout le monde. Une réunion coopérative, toutes les deux semaines, permet de faire le point et de programmer de nouveaux travaux.

Les élèves apprennent à mieux parler, à mieux lire, à mieux écrire. Ils apprennent aussi à se prendre en charge et à devenir responsables de leur travail et de la vie de la classe. Ils sont jugés sur leurs progrès en expression orale et écrite, leur application, le rythme de leur travail et leur esprit coopératif.

B/ LA NOTATION OU EVALUATION DU TRAVAIL.

Chaque travail est jugé à part puis enregistré dans mon classeur et sur le plan de travail de l'élève.

Mais il est nécessaire de juger souvent la progression, le rythme et l'intérêt du travail pour ne pas laisser les difficultés devenir irréparables. Cette évaluation globale se fait au moment du bilan coopératif, pour des périodes de quinze jours à un mois. Les résultats sont inscrits sur le plan de travail et retranscrits dans le carnet de correspondance par l'élève.

L'évaluation du travail, que ce soit une réalisation particulière ou le travail global se fait en fonction de critères précis:

à l'oral: LA DICTION (façon de dire les choses), L'ASSIMILATION ou compréhension du contenu (a-t-on compris soi-même ce qu'on veut communiquer à autrui?) LA CONSTRUCTION de l'exposé, l'originalité des IDEES, le sérieux de la réflexion ou l'effort d'IMAGINATION fourni, l'attention apportée à la PRESENTATION.

à l'écrit: LA CONSTRUCTION, LE STYLE utilisé, l'originalité des IDEES, le sérieux de la réflexion ou l'effort d'IMAGINATION, LA PRESENTATION (soin, clarté de la copie), LA LANGUE (maîtrise de l'orthographe et de la grammaire).

en langue: la maîtrise de la LANGUE dans l'ensemble des travaux écrits (voir paragraphe précédent), les résultats obtenus aux exercices techniques d'ORTHOGRAPHE, de GRAMMAIRE, de l'effort de CORRIGE des travaux écrits.

Dans ces trois domaines, le RYTHME de travail (voir paragraphe A) viendra resctifier l'évaluation chaque fois que celle-ci sera globale; cela permet de tenir compte de l'effort fourni pour dépasser un niveau atteint, encourage les élèves en difficulté à travailler et les autres à ne pas s'arrêter.

Pour faciliter la traduction en notes sur 20 de tout ce travail d'évaluation, chacun des critères évoqués ci-dessus est mesuré avec une note sur 4:

1= très faible, 1+= faible; 2-= médiocre; 2= moyen; 2+= assez bien; 3=bien, 3+, 4 = très bien.

Chaque fois que cela est possible, en particulier lors des évaluations-bilans, nous jugerons le travail à partir de cinq critères principaux ce qui donne une note sur 20.

Ce système interdit, à moins de risquer des erreurs d'évaluation, les moyennes mathématiques, mais il est plus précis et plus systématique et prend en compte davantage d'aspects du travail sans pour autant éliminer le côté relatif de toute évaluation.

C/ ROLE POSSIBLE DES PARENTS

Vous savez, pour être des adultes, combien il est difficile d'organiser son temps de telle sorte qu'on arrive à concilier l'essentiel de ses aspirations, de ses choix et de ses engagements. Vous savez aussi que ce problème n'est pas seulement scolaire mais permanent et que, pour s'en sortir, il faut arriver à maîtriser le temps, à s'organiser.

Nous pouvons, vous et moi, aider les jeunes à exprimer leurs désirs, leurs besoins et à prévoir, à organiser le temps de manière à ce qu'ils soient le plus libres et le plus responsables possible de leurs choix. Pour cela il faut nous intéresser de près à la manière dont ils parviennent ou non à obtenir des résultats (sans essayer de les obtenir à leur place!) à leurs progrès, et les aider à faire le point, à construire leur travail à partir de projets précis.

Pour cela il nous faut aussi nous comprendre le mieux possible et savoir utiliser les informations (nombreuses) qui nous permettent de nous arranger les uns avec les autres. Il est donc important de savoir poser les questions, utiliser les possibilités d'activités et d'expression offertes. Le rôle des parents est capital quand il s'agit d'aider les enfants à comprendre et à s'appropriier le monde qui les entoure, surtout celui de l'école.

Le plan de travail bi-hebdomadaire de votre enfant sera l'instrument de communication privilégié entre eux et nous.

Je suis par ailleurs à votre disposition pour éclaircir les points restés dans l'ombre.

Avec tout mon dévouement

TALON A DECOUPER ET A ME FAIRE PARVENIR RAPIDEMENT

Le mieux est de conserver par ailleurs cette lettre dans le classeur de français de votre enfant. Elle peut servir de référence toute l'année durant.

Nous, soussignés,

déclarons avoir pris connaissance des conditions de travail en français de notre enfant pour l'année scolaire 198./8.

Date,

Signature

dans votre collège

Le catalogue de la C.E.L. a été diffusé à l'adresse de tous les collèges. Vous devez donc pouvoir le consulter dans votre établissement soit en salle des profs, soit au C.D.I., soit au bureau du gestionnaire. Le catalogue de la C.E.L. propose des outils pour le secondaire élaborés par les groupes de travail de l'I.C.E.M.-Pédagogie Freinet. La C.E.L. édite et diffuse les outils spécifiques à notre pédagogie et cela depuis plus de 50 ans.